

L'Avenir



pour Tous !

TOUS NÉS D'UN HOMME ET D'UNE FEMME DANS TOUTES LES FORMES DE FAMILLES

Virginie Tellenne : 06 09 62 00 31 — Xavier Bongibault : 06 69 51 82 55

# BULLETIN DE SOUTIEN 2019

à renvoyer accompagné du règlement à L'Avenir pour Tous - 9, rue du Dr Finlay - 75015 Paris

**Les versements à L'Avenir pour Tous donnent droit à une déduction fiscale de 66%.**  
Pour un versement annuel de 120€ (soit 10€ par mois), vous dépenserez finalement 40 € 80 (soit 3€40 par mois)

NOM\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code Postal\* : ..... VILLE\* : ..... PAYS\* : .....

Courriel : .....

Téléphone mobile\* : ..... Téléphone fixe\* : .....

Né(e) le : ..... Profession : .....

\*Champs obligatoires

Votre adresse courriel est indispensable pour communiquer avec vous en temps réel

- En cette année 2019 de vote de la PMA universelle sans géniteurs, qui va, de façon inédite dans l'histoire de l'Humanité, concurrencer la procréation naturelle sexuée entre homme et femme, **je soutiens l'association de citoyens L'Avenir pour Tous** afin qu'elle réalise une campagne nationale d'information et d'adhésions **pour le maintien de la procréation naturelle sexuée entre homme et femme, par son extension à toutes les formes de familles.**

Cette campagne d'informations et d'adhésions portera sur deux aspects concomitamment :

- les **conséquences post-humaines** de la loi de «Bioéthique» 2019, en terme de procréation hors sexe et de modification génétiques et numériques des gamètes des progéniteurs et des génomes des embryons,
- les **propositions bio-humaines** en réplique de *L'Avenir pour Tous* **d'extension de la procréation bio-humaine aux couples stériles, de même sexe et aux célibataires** qui souhaitent avoir un enfant **hors de la conjugalité homme-femme**. Cela passe par la légalisation d'**un nouveau statut de co-parentalité sexuée, conjoint à celui de la conjugalité homme-femme.**

**C'est la complémentarité des 2 statuts sexués, conjugal allié au co-parental, qui permettra de concurrencer la création d'une nouvelle filiation de même sexe, duo ou mono, par la loi «Bioéthique» 2019.**

- Je comprends qu'**étendre à toute forme de famille la procréation fondatrice et protectrice de l'humanité sexuée est la frontière inconditionnelle** pour **réduire l'ouverture du marché de la PMA, comme de la GPA transgénique numérique aux femmes et hommes seuls, en couples de même sexe ou sexués, face à l'hégémonie galopantes de l'IA (Intelligence Artificielle) des technologies NBIC (nano-bio-informatiques-cognitives).**

**J'adhère à L'Avenir pour Tous, je fais un chèque de 120 € pour l'année soit 10 € par mois (soit 40,80 € après déduction fiscale = 3,40 € / mois)**

**Je soutiens L'Avenir pour Tous, je fais un don bienfaiteur de 500 € par an (soit 170 € après déduction fiscale = 14,17 € par mois)**

**Je soutiens L'Avenir pour Tous, je fais un don ponctuel par chèque de ..... € (montant libre)**

**Je m'engage : je deviens volontaire de L'Avenir pour Tous pour organiser des réunions pluralistes avec les réseaux catholiques ou des conférences d'information de L'Avenir pour Tous (merci de renseigner votre adresse courriel et votre numéro de téléphone)**